

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le seize juillet à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle du Riveau, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 26
Pouvoirs : 3
Absents : 0

Date de la convocation : 10 juillet 2020

PRÉSENTS : MICHAUD Christian, DELPHIN Caroline, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DESIRE Thierry, LECOQ Monique, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, GABIGNON Christophe, GOLA Odile, CROC Bertrand, BEUNEL Philippe, DESIRE Valérie, DUFFAULT Laurent, BEUGIN Valérie, VERDUZIER Kévin, MASSONNEAU Bruno, DEBIAIS Viviane, PIAULET Christine, ROYER Freddy, ROBIN Nadia, Jean-François POISSON

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

CHAPUT Clément représenté par V BEUGIN
CHAPUT Sabrina représentée par V BEUGIN
SULLI Bruno représenté par C PIAULET

ABSENTS : /

Secrétaire de séance : Caroline DELPHIN

DELIBÉRATION N° 98

Rapporteur : Christian MICHAUD

OBJET : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT EN COMMISSION TERRITORIALE D'ENERGIE PAR LES COMMUNES ADHÉRENTES AU SYNDICAT ENERGIES VIENNE

VU l'article L 5211-7 du CGCT

VU l'arrêté inter-préfectoral n° 2017-D2/B1-008 en date du 30 juin 2017, portant modification des statuts du Syndicat ENERGIES VIENNE

VU l'arrêté inter préfectoral n° 2018-D2/B1-029 en date du 21 décembre 2018, portant actualisation des membres du Syndicat ENERGIES VIENNE suite à des fusions de communes,

Considérant l'adhésion de la commune au Syndicat ENERGIES VIENNE,

Considérant les élections municipales,

Considérant la nécessité de redésigner le représentant titulaire et le représentant suppléant en Commission Territoriale d'Energie (CTE) du Syndicat ENERGIES VIENNE,

En conséquence, Monsieur le Maire **propose de nommer les représentants suivants pour siéger au sein de la Commission Territoriale d'Energie du Syndicat ENERGIES VIENNE**, à savoir :

- représentant CTE titulaire : **Dany BIOTTEAU**
- représentant CTE suppléant : **Bertrand CROC**

La Commission Territoriale d'Energie, qui sera animée par le Syndicat ENERGIES VIENNE, sera un lieu d'échange privilégié sur tous les besoins énergétiques des communes afin de répondre au mieux à leurs attentes. Elle se réunira au moins une fois par an. Elle constituera également le collège électoral au sein duquel seront élus 85 délégués appelés à siéger au Comité Syndical. Le moment venu, le représentant titulaire sera invité à se porter candidat, s'il le souhaite, à un poste de délégué au Comité syndical.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- désigne ses représentants pour siéger au sein de la Commission Territoriale d'Energie du Syndicat ENERGIES VIENNE, à savoir :

- représentant CTE titulaire : Dany BIOTTEAU
- représentant CTE suppléant : Bertrand CROC

- charge le Monsieur le Maire des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le : 21 JUL. 2020
Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet
acte,
le 21 JUL. 2020

